

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Jumelage culturel avec
« Universcience »**

N° D_148_2024 (Service Culturel)

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 novembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. REGUIG, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO représentée par Mme DA FONSECA, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Absents : Mme SAINTE ROSE, Mme ZAIDI

Secrétaire de séance : M. REGUIG

DATE
D'AFFICHAGE

06 décembre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

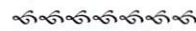
35

présents

26

votants

33



A l'appui de la délibération du conseil municipal de Montereau-fault-Yonne en date du 30 septembre 2024 désignant la grande cause municipale 2025 « sciences et culture », la municipalité et « Universcience » (Etablissement Public administrant le Palais de la Découverte et la Cité des Sciences et de l'Industrie) s'accordent sur l'intérêt de ces disciplines comme moteurs essentiels de connaissance, de progrès, d'inspiration et d'innovation. Dans un monde en constante évolution où les avancées technologiques transforment notre quotidien et alors que l'appétence pour les disciplines scientifiques diminue dans les choix d'orientation des jeunes générations, il est plus que jamais nécessaire de familiariser nos concitoyens à la culture scientifique.

En rendant accessibles les savoirs scientifiques et en suscitant la curiosité, il est possible de développer une véritable culture des sciences, de donner les moyens à chacun de mieux comprendre le monde qui l'entoure et d'y trouver les réponses aux défis de demain.

Et si la science est assurément un domaine de connaissance, d'émancipation et d'innovation, elle est aussi une source d'inspiration pour la création artistique et culturelle. En s'appuyant sur les technologies de pointe, comme le numérique ou la robotique, il est possible d'explorer de nouvelles formes d'expression culturelle. Ce croisement entre sciences et arts permet par exemple d'offrir aux citoyens des expériences innovantes et immersives.

Les sciences et la culture sont des vecteurs sociétaux qui accompagnent un progrès dont il est nécessaire de s'assurer qu'il préserve la place de l'humain au cœur du projet de société, garantissent la nécessaire cohésion sociale et participent au développement des réussites autant personnelles que collectives. C'est le sens du jumelage culturel liant Universcience et la ville de Montereau-fault-Yonne.

A terme, ce jumelage a l'ambition de créer les conditions d'une culture commune montereulaise orientée vers la culture scientifique, technique et industrielle. Les différentes techniques de médiations doivent permettre aux acteurs éducatifs, sociaux et culturels locaux de monter des projets de culture scientifique et d'entretenir une dynamique forte, avec une possibilité d'associer le tissu économique et industriel.

A travers ce jumelage culturel, la Municipalité et Universcience souhaitent assurément conjuguer leurs forces et atouts pour faire rayonner la ville en la plaçant au cœur des enjeux du 21^e siècle, tout en renforçant le dynamisme et l'attractivité territoriale.

Considérant les objectifs partagés par la ville de Montereau-fault-Yonne, l'Etat et Universcience de favoriser la transmission des savoirs, l'expression des cultures de l'ensemble des populations ainsi que le renforcement de la cohésion sociale ;

- ✓ Considérant la politique de l'Etat de porter une attention toute particulière aux zones les plus éloignées de l'offre culturelle et notamment aux quartiers prioritaires politique de la ville ;
- ✓ Considérant le projet initié et conçu par l'établissement Universcience en faveur de l'exigence culturelle au profit des habitants de Montereau-Fault-Yonne, conforme à son objet statutaire ;
- ✓ Considérant qu'Universcience, établissement public national, développe une politique territoriale pour rendre la culture scientifique accessible à toutes et tous ;
- ✓ Considérant la volonté de l'établissement de développer un programme d'actions triennal de création culturelle à Montereau-fault-Yonne ;
- ✓ Considérant que le programme d'actions présenté par l'établissement et faisant partie intégrante de son projet global, participe de cette politique ;
- ✓ Considérant la délibération du conseil municipal de Montereau-fault-Yonne en date du 30 septembre 2024 désignant la grande cause municipale 2025 « sciences et culture » et s'appuyant sur le jumelage culturel liant Universcience et la ville de Montereau-fault-Yonne

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission en date du 25 novembre 2024.

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 26 novembre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à L'UNANIMITE

- **DE PRENDRE ACTE** du jumelage culturel entre la ville de Montereau-fault-Yonne et « Universcience », Etablissement Public à Caractère Industriel placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de la Culture
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme,

Le Maire,




James CHÉRON